



## ÎLOT SAINT-MICHEL À LIÈGE

Depuis plus de deux siècles, la place Saint-Lambert est un lieu hautement emblématique des enjeux urbains de notre société. On pourrait faire remonter son histoire chahutée à 1794, lorsque les révolutionnaires liégeois décident de mettre à bas le symbole honni du pouvoir ecclésiastique : l'immense cathédrale Saint-Lambert. Cette démolition est un cas unique sur le territoire de la République française à laquelle Liège appartient alors. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce grand vide aspire littéralement les circulations en forte croissance et les redistribue vers les nouvelles percées (rue Léopold, rue de Bruxelles). Mais c'est surtout dans les années 1960 que se produit l'accident urbain. Car si le XIX<sup>e</sup> siècle, tout démolisseur qu'il fût, parvenait à recoudre correctement des tissus que ses interventions venaient de disloquer (pensons, dans le cas présent, au square Notger), le XX<sup>e</sup> siècle ne s'embarrassera guère de ces considérations réparatrices, alors qu'il possède l'expérience et les apports théoriques qu'ignorait le siècle précédent. Une pensée technocratique règnera sans partage sur les décisions urbanistiques, ayant adopté semble-t-il pour devise et méthode la tabula rasa. Un projet pharaonique de desserte autoroutière et de reconstruction d'immeubles modernes sur la place est élaboré sous la conduite de l'échevin Jean Lejeune.

Heureusement sujet à de très fortes contestations, puis victime des errements et lenteurs des différentes bureaucraties ayant voix au chapitre, le projet est enrayé. Mais entre-temps, les démolitions ont eu lieu. Parmi les plus dommageables figurent celles de l'hôtel de Cortenbach, du XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'ancien magasin Sarma et les mutilations engendrées par la percée Cadran-rue Louis Fraigneux. Pendant une dizaine d'années, un vaste espace inqualifié, réunissant la place Saint-Lambert, la place du Marché et la place du Théâtre, jadis séparées, tiendra lieu de cœur à Liège. Le dossier est bloqué.

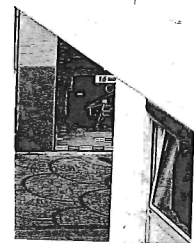
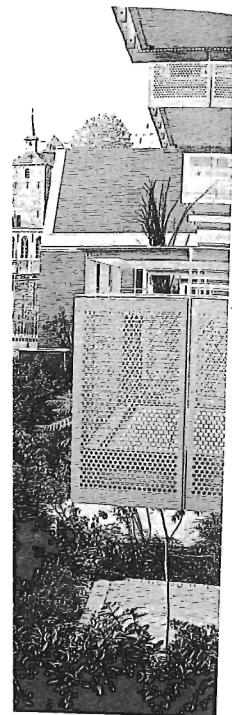
En 1985, alors qu'un nouveau discours sur la ville semble s'imposer, renouant avec l'héritage de l'urbanité européenne (en termes d'échelle et de diversité des fonctions) et prenant le contre-pied des options fonctionnalistes de l'aménagement du territoire, l'architecte-urbaniste Claude Strebelle réalise le

tour de force de mettre d'accord tous les intervenants sur un nouveau schéma urbanistique. L'idée principale est d'en revenir au principe de la séparation des trois places. L'îlot Tivoli devrait être reconstruit par les pouvoirs publics tandis que l'îlot Saint-Michel est laissé aux promoteurs privés, mais avec des prescriptions de programme assez contraignantes, fixées par les pouvoirs publics, notamment l'imposition d'un certain pourcentage de logements.

La société qui construit ce nouveau quartier décide de s'associer à Claude Strebelle : cette fusion avait déjà été réalisée pour la construction d'un centre commercial au sud de Liège. Mais ici, on est sur un terrain beaucoup plus sensible, en raison du poids symbolique de la place, mais aussi parce que le défi architectural et urbain sera à la fois de s'intégrer aux immeubles existants et de laisser s'exprimer une démarche architecturale contemporaine.

Pour remplir cette subtile mission d'unité dans la diversité, Claude Strebelle choisit des architectes aux personnalités et aux parcours variés : Bruno Albert, Philippe Gérard, Bernard Herbecq, François Lemaire, Linh Quang Tuan et Isabelle Poussart.

Inauguré en septembre 1999, l'îlot Saint-Michel compte 25 % de bureaux, 45 % de commerces et 30 % de logements, c'est-à-dire près de quatre-vingts appartements, maisons unifamiliales ou ateliers d'artistes. Un an après l'inauguration, quasi tous les appartements et maisons sont loués ou vendus. Il faut noter que parmi les acquéreurs figurent des Anglais et des Hollandais attirés par les prix intéressants de l'immobilier liégeois.





Une importante partie des logements a été réalisée pour l'essentiel par Bernard Herbecq qui, par les volumes et les matériaux, a voulu réinterpréter le thème de la « maison typique wallonne ». Grâce à l'agencement des terrasses, des jardins et des niveaux reliés par des passerelles (architecte J.-P. Caumiant), les concepteurs de ce nouveau pan de ville sont parvenus à lui conférer une atmosphère calme et intime, et ce, en plein centre de Liège.

L'autre partie affectée au logement, composée, celle-ci, uniquement d'appartements, se situe dans le long bâtiment qui borde la place (architectes Lemaire et Gérard). Cet immeuble cherche à s'intégrer au mieux à la proximité du plus prestigieux des bâtiments du site, le Palais des Princes-Évêques. Par rapport aux autres opérations récentes de promoteurs en centre urbain, en Wallonie, celle-ci se distingue assurément, à la fois par son ampleur et par le soin apporté à sa composition.

